



Association loi 1901 n° W613001440 - Journal officiel du 24 mai 2014
N° Siren 824 274 666

Pouvoir

Je soussigné Mme, M.

Demeurant.....

Membre de l'association Maison Roger Martin du Gard, à jour de cotisation, donne
pouvoir à Mme, M.

aux fins de me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le
samedi 5 mars 2022 à 14 h 30 au château du Tertre, à Sérigny.

À.....

Le.....

Signature

Le conseil d'administration de l'association:

Didier Mauger, président
Anne de Coppet, vice-présidente
Bénédicte Nécaille, trésorière
Loïc Fouillard, secrétaire
Anne-Véronique de Coppet
Odile Genay
Marie-Claude Vitoux
Kees Berg
Jean-Louis Trottier